

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 13/11/2025		N° DU PROCÈS-VERBAL 25036648																																																																							
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																									
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) majeure(s) 2.6.1.c.2. DIRECTION ASSISTEE ELECTRONIQUE : L'assistance ne fonctionne pas 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux, AR. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD. Défaillance(s) mineure(s) 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVG,AVD,ARD,ARG. 5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable, AVG,ARG,AVD,ARD. 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AV.																																																																									
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																											
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																											
N° D'AGRÈMENT : S0135227																																																																											
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																											
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																											
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																											
N° D'AGRÈMENT : 01351363																																																																											
SIGNATURE : 																																																																											
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																											
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation																																																																							
GM-272-VE (F)		17/06/2024		20/03/2023																																																																							
Marque		Désignation commerciale																																																																									
PEUGEOT		2008																																																																									
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																									
VR3USHNSKPJ595821	M1	VP																																																																									
Type/CNIT		Énergie																																																																									
M10PGTVP199Y487		ES																																																																									
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																											
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 20863		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																									
MENTIONS LÉGALES																																																																											
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">+1.4m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">0%</td> <td colspan="2">11%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">777daN</td> <td colspan="2">507daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>226daN</td> <td>237daN</td> <td>170daN</td> <td>165daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">5%</td> <td colspan="2">3%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>226daN</td> <td>237daN</td> <td>170daN</td> <td>165daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="2">62%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="5">Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 24%</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Emissions à l'échappement :</td> </tr> <tr> <td colspan="5">CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.021</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-2.4%</td> <td colspan="3">-4.0%</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	+1.4m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	0%		11%		Forces verticales :	777daN		507daN		Frein de service :					Forces de freinage :	226daN	237daN	170daN	165daN	Déséquilibre (<20%):	5%		3%		Forces de freinage (efficacité) :	226daN	237daN	170daN	165daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	62%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 24%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.021					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.4%	-4.0%		
	AVANT		ARRIERE																																																																								
	G	D	G	D																																																																							
Ripage (-8 à + 8m/km):	+1.4m/Km																																																																										
Dissymétrie suspension (≤30%):	0%		11%																																																																								
Forces verticales :	777daN		507daN																																																																								
Frein de service :																																																																											
Forces de freinage :	226daN	237daN	170daN	165daN																																																																							
Déséquilibre (<20%):	5%		3%																																																																								
Forces de freinage (efficacité) :	226daN	237daN	170daN	165daN																																																																							
Taux d'efficacité (≥ 58%):	62%																																																																										
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 24%																																																																											
Emissions à l'échappement :																																																																											
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.00% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.021																																																																											
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.4%	-4.0%																																																																									